

Via [la FCPE](#)

Pour les associations impliquées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, les derniers propos du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sont choquants !

Tous les enfants ont droit à l'école !

S'exprimant dans le cadre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication ce mardi 8 novembre 2022, sur le projet de loi de finance 2023, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a affirmé, à plusieurs reprises, que « tous les enfants ne peuvent pas être en milieu ordinaire ».

Pour les associations* qui œuvrent, depuis de nombreuses années pour le développement de l'école inclusive, ces propos sont choquants.

Si tout le monde s'accorde à dire que, dans l'état actuel, l'école est encore trop souvent dans l'incapacité de scolariser tous les jeunes, il ne saurait être question de s'en tenir à ce simple constat et rejeter la faute sur les « besoins très spécifiques » que présenteraient certains élèves.

Le ministre serait plus inspiré de s'attaquer aux causes du retard que notre pays accuse en matière d'accessibilité de notre école : formation des enseignants, effectifs, respect du choix des familles, réflexion sur les missions, la formation et le positionnement des AESH et des autres accompagnants, organisation des structures et des fonctionnements, la coopération avec le secteur médicosocial...

Les associations regroupées autour de la campagne «# ma place, c'est en classe» rappellent que, trop de jeunes se voient exclus, du fait de leur handicap de l'école de la République, et ce malgré la ratification par la France de la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH).

Alors qu'un « acte II » de l'école inclusive est annoncé par le même ministre, il est temps de clarifier la direction et l'ambition qu'il entend donner à ce chantier.

- ANPEA, APF France handicap, Gapas, FCPE, Fédération Générale des PEP, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Trisomie 21 France, UNANIMES
- Avec le soutien de l'association Isaac Francophone